



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Déclinaison territoriale du plan « un jeune, une solution »

Question écrite n° 36648

### Texte de la question

Mme Stéphanie Atger interroge Mme la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion sur la déclinaison territoriale du plan « un jeune, une solution ». Lors de l'audition de Mme la ministre devant la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, le 9 février 2021, elle déclarait que la « croissance de l'apprentissage est très également répartie sur tout le territoire ». Compte tenu des singularités des territoires ultramarins, particulièrement touchés par les contraintes résultant de la crise sanitaire, notamment s'agissant du secteur touristique, Mme la députée souhaiterait connaître, à travers une déclinaison chiffrée, territoire par territoire, et plus spécifiquement dans les départements et régions d'outre-mer, ainsi que dans les collectivités d'outre-mer, les recrutements dont ont bénéficié les jeunes de moins de 26 ans.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Stéphanie Atger](#)

**Circonscription :** Essonne (6<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 36648

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** [Travail, emploi et insertion](#)

**Ministère attributaire :** [Travail, plein emploi et insertion](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [23 février 2021](#), page 1666

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)